

TOUT-PETITS :
rénovation de la
Maison
de la petite enfance



ENFANCE :
futur groupe
scolaire
aux Joncs-Marins



SENIORS :
création
d'une salle dédiée
aux retraités



JEUNESSE :
aides au permis,
Bafa...



DOSSIER : P.13

Un budget intergénérationnel



Fleury'mag, journal d'information de la ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 600 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Le maire David Derrouet a décidé de suspendre la publication de son éditorial pendant la période pré-électorale jusqu'au mois de juin. La loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales oblige à respecter une neutralité dans le cadre des supports de communication financés par des fonds publics.

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Claire Robert, Stéphanie Debauge • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Aïdara Distribution • **Photos :** Ville de Fleury-Mérogis - DR - Pages 1, 4 (n°s 5 et 6), 5 et 14-15 (haut) : Djamila Calin - Esquisse pages 1, 9 et 13 : COHEN-POUILLARD Architectes.

Magazine p.3

- En images p.3-4
- Préparatifs artistiques p.5
- Vote par procuration : mode d'emploi p.6
- Des aides pour les vacances p.7

Demain ma ville

- Travaux : améliorer la sécurité p.8
- Joncs-Marins : le nouveau quartier en construction p.9

Vivre ensemble

- Polisse primé à la maison d'arrêt p.10
- Emploi : des accompagnements multiples p.11
- Un jour avec la Réussite éducative p.12

Dossier p.13

Un budget au service de toutes les générations

- Petite enfance - Jeunesse p.14
- Seniors p.15
- Désendettement progressif p.16

Rendez-vous p.17

- Carnaval : les héros sauvent la planète ! p.17
- Nouvelle association : Lyannaj'91 p.18
- Clown et marionnettes à Malraux p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



DEUX JOURNÉES PLACÉES SOUS LE SIGNE DES DROITS DES FEMMES • À Fleury, les 7 et 8 mars derniers étaient placés sous le signe de la Journée internationale des droits des femmes. Deux journées d'animations et de discussions autour de tables rondes pour parler de "la femme dans tous ses états". Les femmes en effet ne sont-elles pas souvent tenues d'endosser toutes sortes de rôles exigeants : bonne élève, bonne professionnelle, bonne épouse, bonne maîtresse de maison... ? Le Cabaret des oiseaux et sa "Brigade d'intervention utile" ont étonné les habitants, les passants et les agents communaux avec leurs improvisations artistiques et leurs offrandes musicales, en hommage à la femme et à la vie... Les débats ont abordé des questions cruciales : l'emploi des femmes, la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille, le financement de projets et les microcrédits, la lutte contre les inégalités dans la vie privée et publique, etc. "Nous n'aurions évidemment plus besoin d'une journée internationale des droits des femmes si les droits de celles-ci étaient respectés", a rappelé le maire à l'occasion de ces journées.



1



2



3



4



5



6

1 FORUM DES MÉTIERS ET DE L'ORIENTATION • Mercredi 14 mars, au gymnase, les collégiens avaient rendez-vous avec la deuxième édition d'un forum spécialement conçu pour leur orientation professionnelle.

2 GRUPO COMPAY SEGUNDO • Carton plein, salle Malraux, pour le concert de salsa cubaine proposé le 15 mars dernier par les héritiers du Buena Vista Social Club...

3 FOOTBALL • Garçons et filles, répartis en six équipes, ont disputé les matchs de la Finale académique UNSS de foot à 7, sur le terrain synthétique Lascombe, le 7 mars dernier.

4 UN LOTO INTERGÉNÉRATIONNEL • Pendant les vacances de février, cinq jeunes du service Jeunesse avaient organisé un loto pour les résidents de la maison de retraite Marcel-Paul.

5 6 DANSE VOLTIGE • Le 24 mars dernier au CMA, danseurs amateurs (ateliers "Écrire sa danse") et professionnels ("Juste ciel" de la compagnie Myriam Dooge) revisitaient la danse contemporaine.

RÉHABILITATION DES AUNETTES

Préparatifs artistiques



Habitants de tous les quartiers, associez-vous à la grande fête qui se prépare aux Aunettes la semaine du 23 au 27 avril prochains ! À l'image de la yourte installée l'an passé aux Résidences, des collectifs d'artistes (2GRT, Ensaders...) investissent le quartier pour développer avec les habitants différents projets artistiques. Et tous les acteurs de la ville s'y mettent : services municipaux (culture, jeunesse, centre de loisirs, Réussite éducative, CMA, studio Le Onze...), mais aussi médiathèque, associations et partenaires... ■

Au programme : **Toute la semaine** > ateliers artistiques et participatifs, fabrication d'une maquette insolite du quartier à partir de matériaux de récupération sur le terrain du Totem, création d'une bande dessinée "mémoire du quartier", création d'une œuvre collective, danse contemporaine et performances, etc.

Vendredi 27 avril > grande fête et concert reggae et ragga avec les associations La Mif, Les Riders 2 Fleury, Les Canards sauvages, Filosofik Music et des artistes "made in Fleury". Venez nombreux !



ÉLECTIONS

Vote par procuration : mode d'emploi

Vous serez absent un jour d'élection pour cause de vacances, d'obligations professionnelles ou pour raisons de santé ? Pensez au vote par procuration !

Plusieurs élections auront lieu cette année : la présidentielle les 22 avril et 6 mai, les législatives les 10 et 17 juin prochains. Si vous êtes absent lors de ces élections, pensez à réaliser les démarches nécessaires pour voter par procuration.

Établir une procuration

En cas d'absence, vous pouvez choisir librement un autre électeur pour voter à votre place. Seule condition : celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de Fleury, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. Pour établir la procuration, il suffit de vous présenter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail, muni d'un titre d'identité (carte

nationale d'identité, passeport...). Vous remplirez sur place un formulaire. Cette démarche est gratuite.

Délais

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la mairie et son traitement en mairie.

Déroulement du vote

Le jour du scrutin, votre mandataire se présentera à votre bureau de vote, muni d'une pièce justifiant son identité. Il votera alors en votre nom. ■

- Élection présidentielle : les dimanches 22 avril et 6 mai 2012.
- Élections législatives : les dimanches 10 et 17 juin 2012.

SOUVENIR

Fin de la Guerre d'Algérie : commémoration du 50^e anniversaire

Le lundi 19 mars dernier, les élu(e)s et les associations d'anciens combattants ont commémoré le souvenir de la fin de la Guerre d'Algérie, place du 19-Mars puis au cimetière, devant le Monument aux Morts. Une réception d'honneur était ensuite organisée en mairie. À cette occasion, la Fnaca a remis au maire une médaille unique marquant le 50^e anniversaire du souvenir du cessez-le-feu, proclamé en Algérie, le 19 mars 1962. Une matinée du Souvenir placée

sous le signe de la paix et de la réconciliation entre les peuples.



JEUNESSE

Séjour dans le Jura

Du 27 février au 3 mars, sept jeunes (de 11 à 15 ans) sont partis dans le Haut-Jura. Avec les animatrices Saïda et Valérie, ils ont voyagé en minibus et séjourné dans le village de Pesse. Les conditions étaient idéales : temps splendide, paysages magnifiques, accueil souriant des Jurassiens... Le séjour mettait l'accent sur la découverte des sports d'hiver (ski de fond, raquettes) et de l'environnement montagnard (musée Paul-Émile Victor, élevage de huskies...). Une première pour la plupart des jeunes ! Tous sont revenus enchantés.



16-25 ANS

Des aides pour les vacances

Beaucoup de jeunes rêvent de partir en vacances de façon autonome, seuls ou avec leurs ami(e)s. Mais quand on a entre 16 et 25 ans, comment s'y prendre et comment financer son séjour ? Grâce au Fonds d'aide aux projets, les jeunes peuvent bénéficier d'une aide financière et logistique.

Pour partir en vacances, les jeunes Floriacumois de 16 à 25 ans peuvent bénéficier de deux dispositifs d'aides : l'opération Sac'ados (16-22 ans) financée par le Conseil général, d'une valeur de 150 euros, et l'aide municipale (16-25 ans), d'une valeur de 10 à 20 euros en chèques-vacances.

Construire un projet avec le Pij

Pour bénéficier de ces aides, le Point information jeunesse accueille et accompagne les jeunes qui souhaitent construire un projet de départ en vacances autonomes. En ce sens, il propose des ateliers pour les aider à définir un projet réaliste et bien "ficelé". L'année dernière, le Pij a ainsi accompagné cinq projets de séjours vers différentes destinations : Sables d'Olonne, Saint-Palais-sur-Mer, Grau Agde, Languedoc-Roussillon,

mais aussi festival Tomorrowland... Et pour la deuxième fois, un groupe de jeunes Floriacumois avait choisi une destination en Europe, l'Espagne (photo ci-contre). Les vacances approchent, c'est le moment de préparer son projet ! ■

Ateliers d'aide aux départs en vacances autonomes

- Mardis 17 et 24 avril, 10h-12h
- Mercredis 18 et 25 avril, 10h-12h
- Vendredis 20 et 27 avril, 10h-12h
- En mai : les mercredis, 15h-17h.

Point information jeunesse

Centre commercial de La Poste
01 69 72 19 66



SOLIDARITÉ

Secours populaire : des vacances pour tous



Si vous souhaitez que votre enfant (6 à 10 ans) soit accueilli cet été dans une famille ou qu'il parte en colonie de vacances (11 à 17 ans), contactez le Secours populaire de Fleury au 01 69 04 63 41 ou au 06 38 40 94 30 ou par mail : spf.fleury.91700@free.fr

CONSOMMATION D'ALCOOL

Un arrêté pour prévenir les abus

Pour éviter la consommation excessive de boissons alcoolisées et ses conséquences (comportements agressifs, tapages et troubles à l'ordre public, verres brisés et déchets, insécurité), un arrêté interdit désormais la consommation d'alcool sur certaines voies publiques de la ville.



COMMERCE
Villaverde :
un nouveau
magasin
aux Ciroliers

Le magasin Villaverde a ouvert ses portes fin mars. Située dans la zone industrielle des Ciroliers (près de Brico Dépôt), cette enseigne de jardinerie propose également des services en animalerie et décoration.

Villaverde
 Rue Clément-Ader
 91700 Fleury-Mérogis.

NOUVEAU
www.artisanat91.fr
 Cet annuaire, mis en ligne par la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Essonne, rassemble toutes les entreprises artisanales de l'Essonne inscrites au répertoire des métiers. Labellisé "Agenda 21 départemental", il permet aussi une recherche spécifique sur les artisans de l'éco-construction.



TRAVAUX

Améliorer la sécurité

La Ville s'est engagée à améliorer la sécurité des piétons et des voitures, notamment aux abords des écoles et du centre de loisirs. Plusieurs actions ont été menées en ce sens et des travaux sont en cours dans la rue Roger-Clavier.

Rappelons que la municipalité a mis en place un plan de sécurisation routière qui concerne plusieurs secteurs de la ville : les abords de l'école Robert-Desnos, la traversée piétonne de la RD445 assurée par un personnel encadrant aux heures d'entrée et de sortie d'école, etc. Ce mois-ci, la rue Jean-Marillier sera équipée d'un ralentisseur et de chicanes pour améliorer la circulation dans ce secteur résidentiel.

Centre de loisirs :
les abords sécurisés

Différentes raisons rendent les abords du centre de loisirs problématiques. Suite à un travail concerté entre la Ville et l'agglomération du Val d'Orge, il a été décidé de réaliser des aménagements de voirie pour



améliorer la sécurité des usagers. Les travaux en cours visent plusieurs objectifs. Le rond-point est décalé et rétréci pour faciliter son contournement par les véhicules et les bus. Le trottoir est élargi au niveau du virage. Des plots sont installés pour orienter et cadrer le passage des bus et limiter leur voie de circulation.

Le stationnement :
une solution en vue

Pour pallier le manque crucial de stationnement à proximité du château et du centre de loisirs, l'Agence régionale des espaces verts prévoit la création en 2013 de 70 places de parking, entre la rue Montcoquet et le pont, conformément au schéma d'aménagement de la forêt de Saint-Eutrope. ■

Les chantiers ARIES

La Ville de Fleury-Mérogis accueille régulièrement des chantiers d'insertion. Initiés par la Région et confiés à l'association ARIES*, ces chantiers redonnent une activité professionnelle aux personnes en difficulté et exclues du marché du travail. C'est aussi grâce à ce dispositif que plusieurs parcs publics de la ville, notamment celui de la Marquise, ont bénéficié d'une récente remise en état de leurs murs de pierre de meulière. Des travaux seront également menés dans l'ancien presbytère et dans les cages d'escaliers des logements de fonction des Résidences (peinture). Un dispositif "gagnant/gagnant", reconduit en 2012 avec l'association ARIES et le PLIE**, qui met à disposition de la ville une équipe de sept personnes et un encadrant du mercredi au vendredi.

* Association régionale pour l'insertion économique et sociale.

** Plan local d'insertion du Val d'Orge pour l'emploi.

LOGEMENT

Les Joncs-Marins : le nouveau quartier en construction

Comme vous le savez, la Ville de Fleury est engagée dans la construction d'un nouveau quartier, d'une superficie de 17 hectares, qui proposera une offre diversifiée de logements. Après plusieurs mois de blocages (instruction des dossiers, procédure liée à l'occupation temporaire des gens du voyage...), le chantier des Joncs-Marins a pu redémarrer au début du mois de mars.

Redémarrage du chantier

Les travaux réalisés actuellement aux Joncs-Marins concernent le lot 2 de la première tranche dont la commercialisation est encore en cours et dont la livraison, prévue fin 2013, correspond à 19 pavillons. D'ici quelques jours, le lot 1.1 devrait également débuter. Il comprendra 220 appartements ainsi qu'une grande surface commerciale de 3200 m².

Futurs lotissements :
des améliorations à l'étude

La Ville souhaite apporter des modifications dans la partie nord du futur quartier, au sein des deuxième et troisième tranches : réduction de la hauteur de certains logements situés en limite communale de Sainte-

Geneviève-des-Bois, réajustements dans la distribution des logements individuels et collectifs et des espaces verts, révision des règles de stationnement sur certaines zones, etc. Notons que ces améliorations devraient renforcer les espaces naturels en élargissant un espace vert protégé, le bois des Chênes.

Modification du POS
et enquête publique

Les transformations envisagées ne portent pas atteinte à l'économie générale du POS. De même, les densités ne sont pas modifiées mais redéployées. Cependant, la procédure de modification du POS a été choisie malgré tout car elle est la mieux adaptée au projet d'amélioration. Une enquête publique est donc en cours.



Une exposition vous attend à l'entrée de la mairie et un dossier complet est à votre disposition au service Urbanisme. Vous avez jusqu'au 19 avril 2012 pour y participer. Elle a lieu en mairie aux horaires habituels d'ouverture au public. Le commissaire enquêteur tiendra les dernières permanences les **samedi 14 avril de 9h à 12h** et **jeudi 19 avril de 14h30 à 17h30**. Vos observations pourront être consignées dans le registre mis à votre disposition en mairie ou être adressées au commissaire enquêteur au 12, rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public dès leur réception. ■

Groupe scolaire : premières esquisses

Le futur quartier des Joncs-Marins accueillera un nouveau groupe scolaire qui comprendra la réhabilitation et l'extension de l'école maternelle existante (Robert-Desnos), une école élémentaire, un centre de loisirs, deux salles de restauration et une cuisine. Suite au concours lancé par la Ville, ce sont les architectes Cohen et Pouillard qui ont été retenus et dont vous pouvez découvrir l'esquisse ci-dessous. Le futur groupe scolaire ouvrira ses portes à la rentrée 2014.

Une réunion d'information aux parents d'élèves sera organisée à l'école Desnos. L'occasion de discuter du fonctionnement de l'école maternelle et des accueils périscolaires durant toute la période des travaux.



ÉVÉNEMENT

“Polisse” primé à la maison d’arrêt

En diffusant des films comme “Présumé coupable”, “Polisse” ou encore “Omar m’a tuer”, pour sa troisième édition, le festival de cinéma de la maison d’arrêt de Fleury-Mérogis a choisi de placer la Justice au cœur des débats.

Pour une fois, ce n’est pas sur le banc des accusés mais dans les rangs du jury qu’ils doivent s’exprimer, débattre, défendre leurs points de vue. Certes, il ne s’agit que de cinéma. Mais du 5 au 16 mars, à la maison d’arrêt de Fleury-Mérogis, c’est bien à eux, les sept détenus composant le jury du festival “Fleury fait son cinéma”, que reviennent le regard critique, l’analyse puis les délibérations pour élire les 5 prix du palmarès. À leurs côtés, le jury est composé de deux conseillers pénitentiaires d’insertion et de probation, d’un personnel de surveillance et d’un représentant de l’association “Lire c’est vivre”. Placer à nouveau les détenus en position d’acteurs et préparer leur retour dans la société sont les missions premières du Service pénitentiaire d’insertion et de probation, qui organise le festival en lien avec l’ARAC*, l’Assodas*, la Fondation M6 et l’association “Lire c’est vivre”. Et pour la troisième édition, les organisateurs ont fait un pari audacieux, brisant un tabou dans l’administration pénitentiaire : plusieurs des œuvres programmées abordent le thème de la Justice ou de la prison. Le choix de films récents, encore à l’affiche pour certains, caractérise aussi la programmation

2012. Aux côtés de succès populaires comme

“La culture ne s’arrête pas aux portes de la prison.”

“Intouchables”, “La vérité si je mens”, 380 détenus ont aussi pu découvrir des films sociaux ou politiques comme “Présumé coupable” ou “Polisse”. À la fin de chaque projection, un débat était organisé avec des intervenants. “Jacques Vergès, l’avocat d’Omar Raddad, était présent lors de la discussion qui a suivi le film. Un juge pour enfant est intervenu après “Polisse”... Cette année, les débats ont nourri une vraie réflexion sur la Justice”, commente Ludivine Sagnier, marraine du festival. Ahmed, un des membres du jury, explique que lors des délibérations, il s’est battu pour “Présumé coupable”, qui l’a touché personnellement. “Il y a des détails très réalistes dans ce film qui nous parlent plus qu’aux autres, sans doute.” Pour Matthieu au contraire, certains sujets ont été durs à regarder. “Ici, on n’a pas trop envie de voir de la misère humaine, on a plutôt envie de rêver. Participer au festival, c’est aussi un moyen de sortir de sa cellule, sinon on ne fait rien d’un bout à l’autre de la journée. Les activités sont rares et difficiles à obtenir.” Le film de Maiwen a cependant obtenu deux

des cinq récompenses du festival : celle de la meilleure réalisation et de la meilleure interprétation féminine pour Marina Foïs et Karin Viard. Présente lors de la cérémonie de clôture, la réalisatrice n’a pas caché son émotion : “Ce film a une histoire particulière avec Fleury. Je venais ici régulièrement rendre visite à mon amoureux (Joey Starr) quand je l’ai écrit.” Autre moment d’émotion, le spectacle concocté par des femmes détenues, en forme d’hommage au cinéma, drôle et plein de panache. Une initiative saluée par le ministre de la Culture et le nouveau directeur de la maison d’arrêt de Fleury, Hubert Moreau, qui conclut : “La culture ne s’arrête pas aux portes de la prison. C’est pourquoi je suis heureux de vous accueillir, Monsieur le Ministre, dans cet établissement où vivent 3769 citoyens français et étrangers.” ■

* Arac : Association de recherche d’animations culturelles.

* Assodas : Association de soutien et de développement de l’action socioculturelle et sportive de la maison d’arrêt de Fleury-Mérogis.



EMPLOI

Des accompagnements multiples

La Ville de Fleury mène une politique volontariste en matière de lutte contre le chômage et en faveur de l’emploi. La reprise ce mois-ci des permanences du PLIE* viendront renforcer l’accompagnement local des demandeurs d’emploi.

L’an passé, la conseillère insertion-emploi de Fleury a accueilli plus de 300 personnes, demandeurs d’emploi ou personnes allocataires du RSA. Un accompagnement qui a obtenu des résultats encourageants et auquel se sont ajoutées d’autres initiatives : forum des métiers et de l’orientation à destination des collégiens, signature d’une charte avec les entreprises du territoire, mise en place d’ateliers sur mesure pour des demandeurs d’emploi de la ville... En 2012, les acteurs de l’emploi se mobilisent à nouveau. En complément des services proposés par l’Espace emploi et en partenariat avec celui-ci, le PLIE* redémarre ses permanences en mairie dès le mois d’avril.

Des dispositifs complémentaires

À Fleury et sur le territoire du Val d’Orge, les demandeurs d’emploi peuvent faire appel à différents interlocuteurs : Pôle emploi, Mission locale, PLIE, etc. Tous ces dispositifs sont complémentaires mais il n’est pas toujours facile de s’y retrouver. Les permanences de l’Espace emploi, comme celles du PLIE, peuvent remédier à cette difficulté en apportant un accompagnement de proximité.

Permanences du PLIE

Le PLIE du Val d’Orge* est un dispositif d’aide au retour à l’emploi destiné aux personnes rencontrant des difficultés d’accès à l’emploi. Il propose de :

- Vous accompagner vers l’emploi de façon individualisée et personnalisée ;
- Construire avec vous un parcours d’insertion professionnelle ;
- Mobiliser les entreprises et partenaires du territoire pour optimiser votre retour à l’emploi.

Vous êtes demandeur d’emploi et vous rencontrez des difficultés particulières d’accès à l’emploi ? Vous souhaitez être accompagné ? Vous habitez le Val d’Orge et notamment la commune de Fleury-Mérogis ? Le PLIE peut vous aider ! Audrey AUDA, référente, démarre les permanences d’accueil (sur RV) à partir du mois d’avril à la mairie de Fleury. Renseignez-vous ! ■

* PLIE (Plan local pour l’insertion et l’emploi)

Permanences en mairie sur rendez-vous au 01 69 04 41 03

• Association AILE
www.aile-emploi.fr



INGEUS

Pas de quartier pour le chômage !

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous vivez dans un quartier prioritaire ? Vous recherchez un emploi ?

Avec Ingeus, disposez d’aides pour vos recherches (emploi stable, formation qualifiante, conseils pour la création d’entreprise...) et bénéficiez d’un Contrat d’autonomie.

Pour plus d’informations : 0 800 210 410 / contrat-autonomie.ingeus.fr

Ingeus Juvisy
Centre d’affaires Hoche
3, rue Condorcet
91260 Juvisy-sur-Orge
01 69 02 85 50



COMMERCE

Diagonal : une nouvelle enseigne

Un nouveau supermarché succède à Franprix et vous accueille 7 jours sur 7 au centre commercial, place du 8-Mai-1945.

Ouvert tous les jours de 8h30 à 20h30. Livraison gratuite à domicile.

... LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

À bord d'un voilier

Pour la deuxième année consécutive, six jeunes Floriacumois partiront naviguer en Bretagne à bord d'un voilier. Les 11, 12 et 13 mai prochains, ils seront accompagnés par deux éducateurs, Carine du Cefpi et Thomas de la Réussite éducative, et seront accueillis par les bénévoles de l'association nantaise Initiatives Grand Lague (dont Éric Tabarly fut le créateur). Pour préparer cette aventure, les jeunes s'entraînent tous les mercredis au lac de Viry-Châtillon.

13h45 : le rendez-vous a lieu devant l'Espace familial Réussite éducative. Quatre jeunes filles montent dans le minibus: Amélie (13 ans), Fatima (13 ans), Lauralie (13 ans) et Medjine (15 ans). Direction: le club de voile de Viry-Châtillon, le long de la RN7.

14h10 : aujourd'hui, c'est Pascal, animateur voile, qui accueille le groupe. Les jeunes filles connaissent déjà les rituels des préparatifs: passer en cabines, déposer ses affaires, se changer, enfile un gilet de sécurité... Les voilà déjà prêtes!

14h25 : le petit groupe, rassemblé sur le ponton, écoute les consignes. L'objectif du jour est "la prise de sensations": sentir la voile, la vitesse, le vent... Côté météo, on ne peut rêver mieux: le temps est splendide et un vent nord/nord-ouest souffle à 15

km/h, soit 8 nœuds. "Les bouées vous serviront de balises aux deux extrémités du parcours", précise l'animateur.

14h35 : les jeunes filles embarquent sur une chaloupe qui les dépose sur leurs voiliers respectifs. Les équipages s'organisent en binômes. Première chose à faire: "gréer les voiles", autrement dit monter les voiles et tenir la barre. Il s'agit de prendre la bonne direction et de naviguer vers le fond du bassin, "vent arrière"...

15h15 : les trois voiliers filent sur le lac, suivis de près par l'animateur qui intervient régulièrement pour conseiller et aider les jeunes dans leurs exercices de manœuvre: apprentissages des demi-tours, des arrêts, etc.

16h05 : les voiliers voguent maintenant sur le deuxième lac, grâce à un vent qui leur a permis sans difficulté de maintenir une "allure travers".

16h15 : une rafale de vent manque de faire chavirer un des voiliers! L'équipage a eu très peur... L'animateur l'aide à rejoindre la berge.

16h25 : le retour des voiliers se fait face au vent, ce qui oblige à "tirer les bords", c'est-à-dire à remonter en zigzag pour déjouer le vent.

16h30 : les trois équipages ont maintenant débarqué et les jeunes filles ont juste le temps de se changer avant le "débriefing". Une discussion s'engage pour partager impressions et sensations. Le goûter, au bord de l'eau et au soleil, est le bienvenu!

16h45 : avant de partir, les jeunes filles remplissent le carnet de bord et visitent le parc à bateaux du club, l'un des plus grands d'Île-de-France!

17h15 : Thomas démarre le minibus. Pour aujourd'hui, c'est fini! Mais d'ici le mois de juin, ils auront bénéficié en tout de 14 séances d'entraînement! Un cycle qui sera entrecoupé par un week-end de navigation en pleine mer, une aventure attendue avec impatience... ■



FINANCES

Un budget au service de toutes les générations



Voté en conseil municipal le 26 mars dernier, le budget 2012 de la commune, équilibré en recettes et en dépenses, s'élève à 12 476 689 euros. La Ville maintient le cap des années précédentes en respectant ses engagements: pas d'augmentation d'impôts pour les habitants, pas de nouvel emprunt communal, diminution de la dette. Ce qui n'empêche pas la municipalité de poursuivre ses ambitieux projets pour l'avenir de Fleury. De gros investissements sont prévus pour le futur quartier des Joncs-Marins mais aussi pour l'amélioration du cadre de vie des Floriacumois. Les élu(e)s ont également souhaité que le budget 2012 réponde aux enjeux de chaque génération. De 0 à 90 ans, toutes les tranches d'âges seront concernées par les financements: amélioration des modes de garde et accueils périscolaires des enfants, coups de pouce pour le sport et la jeunesse, création d'une salle pour les seniors... 2012 sera l'année de l'intergénérationnel! ■

►► UN BUDGET INTERGÉNÉRATIONNEL

Rendez-vous annuel incontournable, le vote du budget est l'aboutissement d'un long travail de concertation : recensement des besoins et des projets de l'ensemble des services de la commune, rencontres entre les services et les élu(e)s, arbitrages entre les différentes propositions, débat d'orientation budgétaire en bureau municipal, constitution de rapports et de dossiers chiffrés, etc. Outil de la mise en œuvre d'un service public de qualité, le budget doit respecter la règle de l'équilibre entre les dépenses et les recettes. À ces contraintes s'ajoutent celles, grandissantes, de mesures conjoncturelles peu favorables aux ressources financières des collectivités territoriales. Ces dernières doivent faire face à un contexte économique difficile et endosser cependant toujours davantage de missions d'intérêt général.

Voté le 26 mars dernier en conseil municipal, le budget 2012 de la Ville de Fleury traduit les choix politiques de la majorité municipale. Celle-ci demeure fidèle à ses engagements : pas d'augmentation d'impôts pour

les habitants, pas d'emprunt depuis deux ans, moins de dettes et enfin plus d'investissements pour améliorer le quotidien des Floriacumois.

Priorité à l'enfance

Pour le secteur clé que représente l'enfance, le budget 2012 prévoit d'importants investissements et dépenses. Une première phase de réhabilitation de la Maison de la petite enfance sera engagée pour améliorer la fonctionnalité de la structure et les conditions d'accueil des tout-petits (voir encadré). Ces travaux représentent un investissement de 407 238 €. La municipalité a décidé de créer des structures d'accueils pré et post-scolaires au sein de chaque groupe scolaire : Joliot-Curie, Paul-Langevin, Joncs-Marins. L'existence de ces accueils au sein même des écoles permettra de réduire les allers et venues (entre les écoles et le centre de loisirs), de supprimer la rotation des bus et d'éviter la fatigue occasionnée par ces transports. Les enfants pourront prendre leur goûter en toute quiétude et envisager davantage d'ac-



tivités et projets avec les animateurs. Cette nouvelle organisation sera bénéfique à la fois aux enfants et aux parents. Cette année, le groupe scolaire Joliot-Curie bénéficiera en premier de ce nouvel accueil dit "APPS" dont l'investissement est évalué à 500 000 €. Les travaux débiteront au dernier trimestre 2012.

En prévision du futur quartier des Joncs-Marins et de l'évolution de la population, la Ville prévoit la construction d'un nouveau groupe scolaire conçu comme une extension de l'école maternelle Robert-Desnos. Cet ensemble comprendra des écoles (maternelle et élémen-

taire), un centre de loisirs, deux salles de restauration, une cuisine intégrée. Inscrit en annexe du budget 2012 en raison de son importance, le projet du groupe scolaire est piloté par la Ville.

Soutien aux jeunes générations

Après l'ouverture de l'Espace jeunesse Le Chalet en 2011, la municipalité souhaite soutenir les activités et les séjours des jeunes (augmentation des dépenses de fonctionnement en 2012, voir encadré) et favoriser leur autonomie : dispositifs d'accompagnement des 16-25 ans, création d'un fonds dédié à la prise en charge

de formation BAFA et d'une bourse d'aide au financement des permis de conduire. L'emploi, priorité absolue de la Ville, concerne particulièrement les jeunes et la municipalité poursuivra ses efforts en matière de développement de l'emploi local (voir page 11).

Une nouvelle salle pour les seniors

Avec l'augmentation des activités et des séjours, les dépenses de fonctionnement dédiées aux retraité(e)s et aîné(e)s augmenteront de 28,10 % en 2012. Mais surtout, la municipalité investira 300 000 € dans la construction d'une nouvelle salle (voir encadré). Ce foyer, probablement situé à proximité des terrains de tennis, devra s'adapter aux différentes activités des seniors et favoriser la mise en place d'un accompagnement pour les plus âgé(e)s.

Logement et transformation urbaine

La Ville s'est engagée dans de nombreux projets urbains qui doivent modifier le visage de Fleury et amé-

liorer l'offre de logements pour tous. Le futur quartier des Joncs-Marins représente une part importante des investissements pour l'année 2012 : sur 9 934 162 €, 4 844 500 € seront affectés aux futurs équipements de ce quartier. Rappelons que les équipements sont financés grâce aux fonds dégagés par la vente des terrains (achetés et viabilisés par la Ville). En ce sens, plusieurs projets pourront voir le jour. En parallèle de la construction des premières maisons individuelles à proximité de Sainte-Geneviève-des-Bois, des travaux le long de la RD 445 débiteront dans les prochaines semaines : appartements, résidence seniors, commerces en pied d'immeubles, enseigne Leclerc, rue commerçante, etc. Début juillet, à la pointe des Résidences, démarrera la construction de 110 logements et d'une crèche à horaires adaptés pour les agents de la maison d'arrêt. La construction de nouveaux boxes (garages), prévue au budget (200 000 €), sera réalisée avant la destruction des anciens.

Cadre de vie : voirie, sécurité, environnement

Pour améliorer la sécurité des espaces publics et la circulation (piétonne et motorisée) à l'intérieur des quartiers, différents aménagements sont prévus en 2012 : installation de barrières électriques (15 000 €) ►

EN BREF

Petite enfance

La Maison de la petite enfance bénéficiera d'importants travaux : mises aux normes et réhabilitation (système de ventilation, cloisons, faux-plafonds, etc.), création d'un accès entre la crèche collective, la crèche familiale et la halte-garderie pour mutualiser les moyens et les équipements. Montant des travaux : 500 000 euros.

Jeunesse

Le budget 2012 prévoit une forte augmentation des dépenses de fonctionnement en direction du secteur jeunesse : + 24,43 %. Elle correspond entre autres à l'augmentation des activités de l'Espace jeunesse Le Chalet et à la création de dispositifs d'accompagnement des jeunes adultes. Pour favoriser l'autonomie des 16-25 ans, des aides seront accordées pour le financement des formations BAFA et des permis de conduire.



Seniors

Le budget 2012 prévoit la création d'une salle dédiée aux activités des retraité(e)s (conseil des aîné(e)s, clubs...) pour un investissement de 300 000 euros. Elle sera conçue pour répondre aux besoins de tous les retraité(e)s, des plus jeunes aux plus âgé(e)s, et viendra compléter l'offre existante d'activités et de séjours.



► aux abords du centre commercial des Résidences pour rétablir la circulation piétonne et mettre fin aux incivilités, travaux de voirie rue Roger-Clavier aux abords du centre de loisirs (voir page 8), etc. La rue des Petits-Champs, dont les travaux sont évalués à 600 000 €, sera réglementée "zone 30", avec la mise aux normes des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite et les piétons avec poussettes. L'éclairage public sera entièrement rénové et une placette côté mairie verra le jour. Pour ces travaux, l'enveloppe communale de 150 000 € est complétée par celle de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, véritable partenaire pour améliorer le cadre de vie des Floriacumois. Dans le secteur de l'environnement, la Ville poursuit ses engagements en matière de développement durable. Elle fera prochainement l'acquisition d'un véhicule électrique. Une attention particulière sera portée à la gestion "éco-responsable" des espaces publics (poursuite du programme Phyt'Eaux Cités), à l'aménagement d'espaces verts et forestiers (grand parc public aux Joncs-Marins, valorisation de la forêt de Saint-Eutrope...). Le parc de la Greffière bénéficiera d'un réaménagement pris

en charge par l'agglomération du Val d'Orge (aire de jeux, réfection allées...).

Sport, culture et vie associative

Très importante à Fleury, la vie sportive, culturelle et associative sera de nouveau fortement soutenue par la municipalité. Le sport, et notamment l'école municipale des sports, très appréciée des familles, verra ses dépenses de fonctionnement augmenter de 18%. Le terrain synthétique de football bénéficiera d'importants investissements : rénovation du réseau électrique, implantation de nouveaux mâts d'éclairage (250 000 €). La culture occupe une place cruciale dans la vie de la cité (accompagnement culturel des projets urbains tels que la réhabilitation des Aunettes avec la venue de nombreux artistes) et la municipalité favorisera de nouveau l'accès de la culture à tous : augmentation des dépenses de fonctionnement du Centre musical et artistique (+28%), aménagements contre les

inondations dans la salle Malraux (40 000 €), projet d'agrandissement de la médiathèque Elsa-Triolet, en partenariat avec la communauté d'agglomération, etc. Enfin, la municipalité soutiendra la vie associative en accompagnant les nouvelles associations pour les aider à se faire connaître et à développer leurs activités. ■



Acquisition d'un véhicule électrique.



CARNAVAL

Les héros sauvent la planète !

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

La municipalité poursuit l'effort engagé depuis 2010 pour sortir la ville de son endettement.



DÉSENDETTEMENT PROGRESSIF

Depuis 2010, la municipalité poursuit ses efforts pour sortir la ville de son endettement dont un seuil d'alerte avait été atteint en 2009 et la Ville n'a donc contracté aucun emprunt. Par ailleurs, elle s'est efforcée de rembourser par anticipation certains emprunts dont le niveau des pénalités le permettait. En 2012, le remboursement des intérêts de la dette (liés aux emprunts contractés ces 10 ou 15 dernières années) est ainsi ramené à 250 000 euros.

ASSOCIATION LYANNAJ'91

Cultures d'ici et d'ailleurs

Amis de longue date, collègues de travail à la maison d'arrêt ou simplement voisins de pallier, ils se sont retrouvés autour de l'envie commune d'organiser des rencontres culturelles et festives.

Les membres de la toute jeune association Lyannaj'91 souhaitent impulser une nouvelle dynamique associative sur la ville.

Ils sont une quinzaine, ont une trentaine d'années et sont très motivés ! Les membres de l'association Lyannaj'91 ont décidé d'organiser de façon régulière des événements fédérateurs sur la ville : "On ne connaît Fleury que par sa prison, commente Didier Suenon-Nestar, président de l'association. Pourtant beaucoup de Floriacumois souhaiteraient se rencontrer autour d'événements culturels et festifs."

Une association ouverte sur les cultures

Les membres de Lyannaj'91 souhaitent promouvoir la culture antillougayanaise dont ils sont généralement issus. Mais l'association n'est pas réservée aux Antillais, comme le précise le président : "Notre association s'adresse à tous les Floriacumois et n'est pas réservée aux personnes d'origine antillaise. Elle se veut ouverte sur toutes les cultures." Le logo de l'association affiche d'ailleurs clairement cet esprit d'ouverture : y figurent la Guadeloupe, la Guyane,

la Martinique et la France métropolitaine.

Des soirées festives et culturelles

Créée en novembre 2011, l'association n'a pas perdu de temps. En février dernier, elle a organisé une soirée carnavalesque. Près de 150 personnes étaient venues déguisées pour cette soirée festive et musicale à laquelle s'est joint le groupe Bwa Bandé. Et ce n'est qu'un début ! Le 26 mai prochain, l'association propose "La Nuit blanche", soirée en référence à la journée commémorative de l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe. Musique traditionnelle et danse seront au programme de cette manifestation, ouverte à tous, dont le mot d'ordre est le suivant : vêtements et habits blancs pour tout le monde !

Des projets

Pour promouvoir les richesses culturelles d'une population jeune et métissée, l'association ne manque pas d'idées ! Elle envisage des sections aussi diversifiées que la danse, le

sport, la cuisine... "Au sein de notre groupe, certains ont des compétences en comptabilité, couture, graphisme, etc. Nous avons même un DJ attiré, DJ Nico, bien connu des soirées antillaises...". L'association aimerait faire venir des comiques antillais et créer des jumelages. "Pourquoi pas, par exemple, développer des liens entre les campagnes et permettre à des enfants de Fleury de partir en vacances ?" ■

La nuit blanche

Samedi 26 mai à 20h
Salle André-Malraux
Participation : 10 euros
(avec 1 boisson comprise).
Restauration sur place (bokits morue ou poulet, sorbet coco...).



Lyannaj'91

Chez M^{me} Viviane Tranchot
7, rue de la Renarde
91700 Fleury-Mérogis
01 60 16 40 02 ou 06 50 94 83 36
ou 06 62 37 85 72
Lyannaj91@hotmail.fr



SPECTACLE

Clown et marionnettes à Malraux

Samedi 14 avril, la compagnie Le Théâtre de poche nous présente sa nouvelle création "Qui est là?". Mise en scène par Christophe Waïss, artiste-enseignant du Centre musical et artistique, cette pièce vous entraîne dans un univers clownesque, peuplé de petits personnages, entre Claude Ponti et Tex Avery.

Mohaje est un personnage burlesque et fantasque, né de l'imagination du metteur en scène Christophe Waïss. Dans *Qui est là ?*, création de la compagnie, elle se retrouve dans son monde intérieur et se met en je(u) à travers différentes situations qui révéleront tous les aspects de sa personnalité. Conçu comme un album photo que l'on feuillette, sur lequel quelquefois on s'arrête, on passe, on revient, le spectacle est une succession de séquences et d'images qui éclairent son monde intérieur. Un miroir ludique sur l'intime... un tendre pied de nez à nos agitations cérébrales.

Ateliers clown pour enfants et adultes

Clown blanc, Auguste au nez rouge, contre-pitre ou clown burlesque :

les figures du clown n'ont cessé d'évoluer à travers les époques. En amont du spectacle, la compagnie Le Théâtre de poche interviendra auprès des classes de CM1 et CM2 de la commune, ainsi qu'au centre de loisirs pour parler de la pièce et partager l'univers du clown et des marionnettes avec les enfants. Des ateliers seront aussi proposés dans le cadre du Théâtre de la résilience, projet mené par la Réussite éducative. Et les 11 et 14 avril, des ateliers clown, ouverts à tous, vous inviteront à découvrir le clown qui est en vous ! Travail autour de la démarche, des attitudes, des expressions : à partir de l'écoute de soi corporelle, ces ateliers vous permettront de définir votre propre clown... ■

SAMEDI 14 AVRIL À 20H30 SALLE MALRAUX



Spectacle "Qui est là?"

Samedi 14 avril à 20h30
Salle Malraux - 3 et 6 €
Tout public à partir de 9 ans
Réservation obligatoire :
01 69 46 72 09

Ateliers clown gratuits

Pour adultes : mercredi 4 avril de 19h à 21h.
En famille dès 9 ans : mercredi 11 avril de 9h30 à 21h.

DU SON "LES COPAINS D'ABORD" À MALRAUX

"Spécial" Brel et Brassens

Les chansons de Brel et Brassens font désormais partie du répertoire populaire français. Pour une soirée spéciale "Du son à Malraux", musiciens et enseignants du Cma les revisitent à leur manière avant de laisser place à un karaoké "live", ouvert à tous - habitants, musiciens et passionnés. Venez chanter ou jouer avec vos instruments des chansons que vous aimez...

Vendredi 13 avril à partir de 20h, foyer de la salle Malraux - Tout public à partir de 6 ans - Entrée libre
Rens. : 01 69 46 72 09



OH! LES VOIX

Ateliers cabaret amateurs : encore quelques places !

À partir du mois de mai, les ateliers d'écriture et de composition de chansons du cabaret amateur "Oh ! les Voix" reprennent au Cma, sous la houlette de Nicolas Fraissinet, artiste "coup de cœur" de l'académie Charles-Cros. Il reste encore quelques places, inscrivez-vous vite !

Inscriptions jusqu'au 13 avril - Centre musical et artistique, 01 60 16 84 29

Samedi 7 avril
À partir de 16h30
Salle Malraux

“La France on aime”

SOIRÉE CINÉCLUB
 EXCEPTIONNELLE

Organisée par l'association
 Robert Flaherty

16h30 : apéro festif

20h : projection de *La France*, prix

Jean-Vigo du cinéma français 2006

22h : repas (bœuf bourguignon)

22h30 : bal populaire avec

Marc Perrone - Entrée gratuite

Vendredi 13 avril

À partir de 20h

Foyer de la salle Malraux

Du son

“Les copains d'abord” à Malraux

SPÉCIAL BREL ET BRASSENS

Les chansons des deux artistes

disparus revisités par musiciens

et enseignants du Cma.

Karaoke live, venez chanter ou jouer

avec vos instruments.

Tout public à partir de 6 ans.

Rens. : 01 69 46 72 09

Lire page 19

Samedi 14 avril

20h30 salle Malraux

“Qui est là ?”

SPECTACLE DE CLOWN
 ET MARIONNETTES

Avec la compagnie du Théâtre
 de poche

Tout public à partir de 9 ans

3 et 6 euros

Rens./résa : 01 69 46 72 09

Lire page 19

Samedi 12 mai 20h30 salle Malraux

La Mal Coiffée

CONCERT / POLYPHONIES OCCITANES

Cinq jeunes femmes incarnent avec passion les chants populaires
 hérités de leurs parents et grands-parents.

À ne pas manquer !

1^{re} partie : groupes vocaux du Cma

Tout public à partir de 6 ans

3 et 6 euros

Rens./résa : 01 60 16 84 29



Dimanche 22 avril

Élection présidentielle: 1^{er} tour

Si vous êtes absent le jour du vote,
 pensez à la procuration.

Les bureaux de vote sont ouverts

de 8h à 20h. Lire page 6

Du 23 au 27 avril

Les Aunettes ont Fleury

- Création d'une Cité des Aunettes
 à échelle réduite : ateliers arts
 plastiques, jardinage, BD enfants et
 adultes.

- Repas à partager le mercredi à 19h.

- Vernissage et concert reggae/ragga

“made in Fleury” le vendredi,

17h-0h. Gratuit. Lire page 5

Samedi 28 avril 9h30-12h30

Forêt de Saint-Eutrope

Découverte des oiseaux

Observez les oiseaux à l'aide de
 jumelles et de guides (fournis).

RV devant la mairie. Rens./résa sur

www.aev-iledefrance.fr ou au

01 48 60 13 00.

Samedi 28 avril

À partir de 13h30

Salle Wiener

Braderie du SPF

Braderie de solidarité du comité
 de Fleury du Secours populaire
 français.

Dimanche 29 avril

10h au cimetière

Jour du Souvenir

Commémoration en mémoire
 des déportés.

Lire page 6

Samedi 5 mai

RV à 14h30

Centre commercial

Carnaval

Cette année, les héros sauvent
 la planète !

Départ à 15h du centre commercial.

Lire page 17

Rencontrez vos élu(e)s



David Derrouet,
 maire, vice-président
 de la communauté
 d'agglomération du Val
 d'Orge



Aline Cabeza, maire-
 adjointe chargée
 de l'Habitat, du
 Logement et des
 Actions sociales



Jean-Marc Frésil,
 maire-adjoint chargé
 de la Culture



Nathalie Batard,
 maire-adjointe chargée
 des Affaires scolaires et
 de la Réussite éducative



Claude Boutin,
 maire-adjoint chargé
 des Travaux



Frédéric Dufossé,
 maire-adjoint chargé
 de l'Enfance



Nadia Le Guern,
 maire-adjointe chargée
 de la Petite enfance



Didier Rajobson,
 maire-adjoint chargé
 du Développement
 durable



Alexandra Le Foll,
 maire-adjointe chargée
 du Sport



Joseph Jasmin,
 conseiller municipal
 délégué à la Sécurité
 publique



**Jean-Eugène
 Louziéni**, conseiller
 municipal délégué à la
 Vie associative et aux
 Retraités



Karine Ranvier,
 conseillère municipale
 déléguée à l'Emploi
 et aux Commerces de
 proximité



Gaëlle Diouf,
 conseillère municipale
 déléguée aux
 Affaires sociales
 et à la Lutte contre
 les discriminations



Célia Legenty,
 conseillère municipale
 déléguée à la Jeunesse
 (12-15 ans)



Laurence Lespinard,
 conseillère municipale
 et vice-présidente
 de la CAVO



Kheira Aouad,
 conseillère municipale
 et déléguée
 communautaire



Boualem Benaoua,
 conseiller municipal
 et délégué
 communautaire



Boury Diouf,
 conseiller municipal
 et délégué
 communautaire



Martine Chabot,
 conseillère municipale
 et déléguée
 communautaire



Jamila Chakir,
 conseillère municipale



Didier Rayneau,
 conseiller municipal



**Marina Ramos-
 Schmitt**, conseillère
 municipale

Élu(e)s de l'opposition



Kamel Mednini,
 conseiller municipal



Michel Humbert,
 conseiller municipal



**Mélina
 Dufraisse-Guyot**,
 conseillère municipale



Abdel Yassine,
 conseiller municipal



Hervé Corzani,
 conseiller municipal



Annie Saltzmann,
 conseillère municipale



Dominique Vincent,
 conseiller municipal

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, **David DERROUET**
01 69 46 72 00

• Avec les adjoints et les

conseillers municipaux délégués
01 69 46 72 44
• Avec la délégation de **Marjolaine RAUZE**, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• Avec **Julien DRAY**, député de l'Essonne, il reçoit sur RV. Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri
01 69 25 08 04
Mail : jdray91@gmail.com

EXPRESSION LIBRE

Où est la justice sociale ? Depuis le début de la saison, des Floriacumois, particulièrement les plus démunis, sont refoulés à l'entrée du stade. A qui la responsabilité ? Au club, certes pas, il est dans l'obligation de respecter les règles de la fédération. Au prix des billets, certes oui ! Une proposition a été faite, le 21 novembre 2011, par un conseiller, de voter une subvention de 3750 euros, soit moins que ce a coûté la "mise en scène" des vœux du Maire (6500 euros). Une proposition restée lettre morte. Comment peut-on laisser, à chaque rencontre de notre équipe locale, des gens, particulièrement des jeunes, se presser contre des grillages et se voir refuser l'entrée pour supporter une équipe qui donne une image des plus positives de notre commune ? En tant que "délégué à la jeunesse déchu", sans explications ni raisons, je m'élève contre cette non votation d'une subvention des plus légitimes. SE PRÉVALOIR DE VOLONTÉ DE JUSTICE SOCIALE, C'EST BIEN, LE FAIRE, C'EST TELLEMENT MIEUX.



Groupe des Non inscrits : Kamel Mednini.

EXPRESSION LIBRE

Nous, élus du groupe Front de gauche, défendons une nouvelle politique, aussi bien au plan national que local qui soit vraiment au service des familles, des jeunes, des anciens. Le budget de la ville devrait traduire cette résistance aux diminutions des dotations de l'État et aux transferts vers les ménages auxquels on demande de toujours payer plus. Ce n'est pas le cas. Un budget ce n'est pas que des chiffres, même équilibrés. C'est aussi la volonté de répondre aux besoins des habitants, de développer des services publics indispensables à une justice sociale, avec des personnels bien traités et en nombre suffisant. Le budget doit avoir une ambition autre que la simple gestion étriquée de la crise qui frappe les collectivités. Et comment imaginer que ce budget puisse répondre aux attentes de tous sans qu'une seule réunion publique ait été organisée pour en débattre ! Nous nous battons pour que notre avenir soit l'humain d'abord.



Groupe Front de gauche : Michel Humbert, Mélina Dufraisie-Guyot, Abdel Yassine, Hervé Corzani, Annie Saltzmann, Dominique Vincent.

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**
1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **GENDARMERIE DE FLEURY**

1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**

Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

CARNET**NAISSANCES**

CHABEAUDIE Liziana
née le 9/2/2012

FLOCH Lucie, Sandrine, Christine
née le 11/2/2012

SCHAEFFER Maelysse
née le 16/2/2012

• **MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE**

3, rue Saint-Exupéry
91240 Saint-Michel-sur-Orge
01 60 15 54 00

• **CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

• **ASSISTANTES SOCIALES**

Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis, rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux**

Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés. Le lundi matin.

• **Objets encombrants**

Le **mercredi 18 avril** (secteurs pavillonnaire et collectif).

• **Déchèterie mobile**

Samedi 28 avril de 9h à 12h, contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut.

Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNE, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 3624 - 0,12 €/mn - 24h/24

• **LABORATOIRE D'ANALYSES**

Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• **DENTISTES**

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17
D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

• **PHARMACIES**

Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83

Marie-Laure PERIN
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Pour tout renseignement :
0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorger.fr

PERMANENCES EN MAIRIE

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 8h30 à 11h. Sur rendez-vous en appelant au 01 69 46 72 00.

Le **24 mai**, permanence assurée, sans RV (pour vous aider à remplir la déclaration de revenus).

• **AVOCAT CONSEIL**

De 10h15 à 11h45 le **27 avril**.

Élection présidentielle

Dimanche 22 avril

1^{ER}
TOUR

Vous n'êtes pas là ? Pensez à la procuration !

